

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - FRONTIER MARKETS

un compartiment de HSBC Global Investment Funds, (l'« OPCVM ») ;
 géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Catégorie :AC
 ISIN :LU0666199749

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement :

L'objectif du Fonds est d'offrir une croissance et un revenu sur votre investissement sur la durée.

Politique d'investissement :

Le Fonds investira au moins 51 % de ses actifs dans des actions de sociétés de toute taille basées ou exerçant la majeure partie de leur activité dans des Pays des marchés frontiers. La liste des Pays des marchés frontiers figure dans le Prospectus.

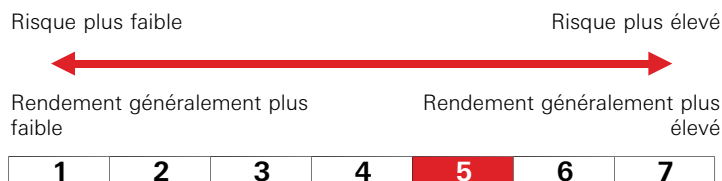
Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres fonds, y compris des fonds de HSBC.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés afin de gérer l'exposition à ces marchés, d'obtenir une exposition à d'autres devises, d'améliorer les rendements et de contribuer à la réalisation de son objectif.

- ◆ Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres à hauteur de 29 % de ses actifs. Cependant, ce niveau ne devrait pas dépasser 25 %.
- ◆ La devise de référence du Fonds est USD. La devise de référence de cette catégorie d'actions est USD.
- ◆ Le Fonds est géré de manière active et ne réplique pas d'indice de référence. L'indice de référence du Fonds est MSCI Select Frontier & Emerging Markets Capped Net.

- ◆ Les investissements dans des titres qui ne sont pas repris dans l'indice de référence sur la base de stratégies de gestion active d'investissement et d'opportunités d'investissements spécifiques se feront à la discrétion du Conseiller en investissements. Il est prévu qu'un pourcentage significatif des investissements du Fonds soit constitué de composants de l'indice de référence. Cependant, leurs pondérations peuvent s'écarter de manière significative de celles de l'indice de référence.
- ◆ Les revenus sont réinvestis.
- ◆ Vous pouvez vendre votre investissement en présentant une demande à l'Agent administratif avant une heure limite de transaction. Une heure limite de transaction prend place sept jours avant chaque date de calcul de la Valeur liquidative. Les dates de calcul de la Valeur liquidative sont le 15 de chaque mois (ou le Jour ouvré suivant immédiatement) et le dernier Jour ouvré de chaque mois.
- ◆ Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 années à venir.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est fondé sur des données passées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'y a aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement indiquée demeure identique et elle peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tout risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Ce Fonds est classé dans la catégorie 5 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations moyennes à élevées par le passé.

Risques significatifs n'étant pas entièrement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- ◆ **Risque d'effet de levier d'investissement** Un effet de levier se produit lorsque l'exposition économique est supérieure au montant

investi, comme lors de l'utilisation d'instruments dérivés. Un Fonds qui recourt à l'effet de levier peut engranger des plus-values et/ou subir des pertes supérieures en raison de l'effet d'amplification d'une variation de prix de la source de référence.

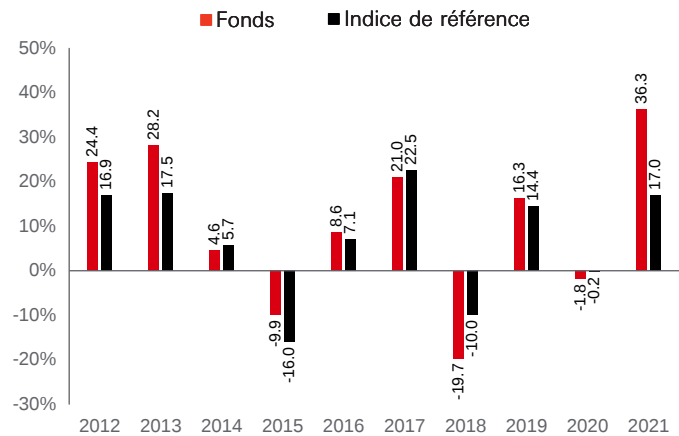
- ◆ **Risque de contrepartie** La possibilité que la contrepartie à une transaction ne veuille pas ou soit incapable d'honorer ses obligations.
- ◆ **Risque de liquidité** Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds puisse connaître des difficultés à honorer ses obligations en ce qui concerne les engagements financiers réglés en donnant des liquidités ou d'autres actifs financiers, compromettant de ce fait les investisseurs existants ou restants.
- ◆ **Risque de taux de change** Les évolutions de taux de change sont susceptibles de réduire ou d'accroître les plus et moins-values, dans certains cas de façon significative.
- ◆ **Risque lié aux marchés émergents** Les marchés émergents sont moins bien établis et souvent plus volatils que les marchés développés et impliquent des risques plus importants, en particulier de marché, de liquidité et de change.
- ◆ **Risque opérationnel** Les risques opérationnels peuvent soumettre le Fonds à des erreurs affectant les transactions, l'évaluation, la comptabilité, le reporting financier, entre autres choses.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%
Il s'agit du pourcentage maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,25%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

Performances passées



- ◆ Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.
- ◆ Il est possible que des frais de conversion pouvant atteindre 1,00% de la Valeur nette d'inventaire des Actions étant converties doivent être versés au distributeur concerné.
- ◆ Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31/03/2022. Les frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, consultez la section « Frais et dépenses » du Prospectus du Fonds.

- ◆ La performance avant le 30/11/2011 correspond à l'historique de performance de la catégorie A de HSBC Specialist Investment Funds – HSBC New Frontiers Fund, lequel a été absorbé par ce fonds à cette date.
- ◆ La performance passée ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- ◆ Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et tout revenu distribuable a été réinvesti. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée, de sortie et de conversion.
- ◆ La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en USD.
- ◆ L'indice de référence du Fonds est, à des fins de comparaison uniquement, MSCI Select Frontier & Emerging Markets Capped Net.
- ◆ Par le passé, l'indice de référence était le suivant :MSCI Frontier Emerging Markets Capped Net à partir du lancement jusqu'au 31/05/2014.
- ◆ Le Fonds a été lancé le 30 novembre 2011.

Informations pratiques

Banque dépositaire
HSBC Continental Europe, Luxembourg.

Informations complémentaires
De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel de la Société et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent de registre et de transfert par e-mail à l'adresse amgtransferagency@lu.hsbc.com, ou sur le site www.global.assetmanagement.hsbc.com. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand.
Ce document décrit une catégorie d'actions unique d'un compartiment de la Société. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

Catégories d'actions
Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre compartiment de la Société. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez vous reporter à la section « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus.

Politique de Rémunération
La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages

sociaux, est disponible sur le site www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure. Une copie papier est disponible gratuitement auprès de la Société de gestion.

Fiscalité
Le Fonds est soumis à la législation fiscale luxembourgeoise. Cela peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.
Société de gestion
La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Responsabilité distincte
HSBC Global Investment Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement dans le Fonds ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre compartiment.